Département de la Haute-Savoie

Mairie de BOGEVE 74250

Téléphone: 04 50 36 62 08 Télécopie: 04 50 36 66 50 Adresse Internet: mairie@bogeve.fr

Compte Rendu du conseil municipal

29 octobre 2014 à 20h30 Mairie

Présents	BABE Alice – BOUVAREL Magali – BOVET Aurélie – DUBOIS Anne-Gaëlle – GAL Catherine – ROCH Jacqueline. BAUER Frédéric – BRON Pierre - CHARDON Didier – DELAVOET Jean-Pierre - FOREL Jules – GAVARD Patrick .
Excusés	JULIIARD Laurence ayant donné procuration à M. Patrick CHARDON - GRILLET Luc.
Secrétaire de séance	DELAVOET Jean-Pierre.

Ordre du Jour

- Approbation compte-rendu conseil du 24 septembre 2014
- Bilan concertation et approbation modification simplifiée n°1 PLU
- Emprunt travaux aménagement RD190
- Validation projet Groupe Scolaire-Mairie
- Personnel communal:
 - Création poste adjoint technique contractuel
 - Augmentation temps travail agent animation
- Convention mise à disposition personnel MJCI
- Convention prestation services SKI CLUB VILLARD
- Subventions Associations
- Activités Intercommunales
- Questions diverses

Approbation compte-rendu 24 septembre

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu approuvé à l'unanimité, aucune remarque.

Bilan concertation et approbation modification N°1 PLU

Bilan de concertation et approbation modification simplifiée n°1 du PLU à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle la délibération prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLU pour intégrer les dispositions de la loi ALUR . Le délai de mise à disposition du projet de modification étant écoulé, le conseil municipal peut ainsi délibérer :

La modification simplifiée est approuvée. Le COS (coefficient occupation du sol) est remplacé par le CES (coefficient d'emprise au sol) dans les zones UC et AUC.

Ce coefficient est porté à 0,30.

Les documents modifiés seront intégrés dans le règlement.

Emprunt travaux aménagement RD 190

Autorisation donnée à M. le Maire pour contracter un emprunt.

Monsieur le maire indique que les travaux de la RD190 (route de chaine d'or) se terminent et que l'enrobé doit être posé avant le 15 novembre.

Coût provisoire des travaux : 982 824.05 €

Subvention conseil général : 259 000 € (26%) Reste à la charge de la commune : 723 824.05 € TTC

Le financement se fera par un emprunt de 600 000 €.Le conseil municipal autorise le maire à négocier avec les banques.

Validation projet groupe scolaire-mairie

Accord de principe sur le projet de groupe scolaire et la mairie.

Un avant projet a été présenté au conseil municipal :

- -Construction d'un groupe scolaire en utilisant le bâtiment existant de l'actuelle mairie avec une extension côté nord ouest (tennis), aménagement d'un parking d'environ 60 places et de la voirie.
- -Réhabilitation de l'école existante (dite école des garçons) en mairie pour permettre de bénéficier d'une véritable place de la mairie ou se trouve l'actuelle cour de l'école.
- Démolition de l'école maternelle.

Afin de s'assurer que la construction d'une extension soit possible côté tennis, Mr le Maire se charge de demander une étude de sol. Pour avoir une idée plus précise de ce que pourrait-être le futur groupe scolaire, Mr le Maire demande au cabinet d'architecte des vues en 3D.

Personnel communal

Création d'un poste d'adjoint technique pour la cantine et augmentation du temps de travail d'un adjoint d'animation service cantine-garderie-

En raison de l'augmentation de l'effectif de la cantine, il est nécessaire de recruter une personne supplémentaire.

Le conseil autorise M. le Maire à embaucher un agent pour 12 heures hebdomadaires.

De plus, le poste de l'adjoint d'animation à temps non complet de 32 heures passe à 35 heures hebdomadaires.

Convention mise à disposition personnel MJCI

Autorisation à M. le Maire de signer la convention de mise à disposition d'animateurs de la MJCI.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), une convention de mise à disposition d'animateurs de la MJCl a été établie.

Le conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cette convention.

Convention prestation services SKI CLUB VILLARD

Autorisation à M. le Maire de signer une convention de mise à disposition d'animateur Ski Club Villard

Dans le même cadre que le point précédent, le conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un animateur du Ski-Club de Villard pour les TAP (biathlon).

Subventions

Vote des subventions aux Associations.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

- APE La montagne 700€
- La Ruche 750€
- Anciens AFN 100€
- Ski Club 5000€

- Fête de la Musique 1500€ (subvention exceptionnelle pour les 10 ans)

- Trail des Brasses 200€ (ski Club St Jeoire)

- Association des jeunes sapeurs pompiers St Jeoire 50€
- Banque alimentaire de Haute Savoie 100€
- Nous Aussi 50€
- Lycéé HB de Saussure Combloux 50€
- MFR les cinq chemins Margencel 50€

Activités Intercommunales

SYNDICAT DES BRASSES:

Point sur les travaux :

- Les parking de Chaine d'Or et des Places viennent d'être regoudronnés.
- Les travaux de profilage des Rothys ont débuté le 27 octobre

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE VERTE:

- Les travaux du cinéma de Villard se poursuivent.
- La piscine de Boège à été très largement déficitaire cette année en raison d'une mauvaise météo.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux de goudronnage : la tranche des travaux prévue pour cet automne à été réalisée sur les chemins et routes du Bosson, de la Scierie, Chez Bovet, du Saix, des Fontaines et des Chaix, ainsi que le plateau à l'entrée de Bogève et la plateforme de tri.

M. le Maire explique qu'à la demande du Conseil Général, 7 bouches d'égout devront être abaissées sur la route de plaine-Joux (problème de déneigement). Un devis à été établi par la société COLAS : 7000€

Plancher de l'église : à la demande de l'architecte, une visite sera effectuée par un acousticien début novembre afin d'étudier la possibilité de remplacer les parquets par du carrelage.

Point poste/tourisme : les meubles ont été fabriqués et posés par Jérome Baud-Grasset.

M. le Maire propose de réfléchir sur une fresque pour habiller le mur béton situé à droite du point info tourisme.

Déneigement des trottoirs : réfléchir à l'achat d'un outil adapté.

Syndicat des Eaux de Peillonnex et alentours : le Syndicat sollicite la commune de Bogève pour participer à une étude financière en vue d'un éventuel rapprochement futur. Le coût de cette étude est de 3240€ subventionnée à 80%. La part à la charge de Bogève serait de 648€.

Bilan repas des aînés : des retours très positifs. Certaines personnes ont envoyé des remerciements. Des photos ont été mises en ligne sur le site internet.

Liste électorale : une mise à jour de la liste électorale serait nécessaire. Un groupe de travail sera constitué.

Badaboum : le contrat qui lie les communes à la crèche prend fin le 31/12/2014. Anne Gaëlle Dubois explique que les dirigeants et le personnel sont très inquiets quand à la suite de cette structure si des solutions ne sont pas trouvées rapidement.

Fin de la séance à 23h45